

Cahier des charges des comités citoyens

pour les 2 années du projet pilote

Gouvernance

- Décider d'un mode de gouvernance des comités citoyens par quartier
- Désigner deux représentant-es par quartier pour participer aux séances du comité de pilotage du projet pilote (COPIL) 4x/an

Fonctionnement de la caisse

- définir une échelle de cotisation progressive en fonction des moyens
- valider le montant de la somme versée mensuellement aux membres
- choisir des critères pour les lieux d'approvisionnement
 - rencontrer les lieux répondant aux critères choisis pour leur expliquer le fonctionnement de la caisse
 - formaliser l'engagement des 2 parties, en collaboration avec la coordination
 - faire le suivi des lieux choisis
- Elaborer la stratégie de recrutement des membres en collaboration avec la coordination

Responsabilités

- Dès avril 2025, participer au recrutement et à l'accueil des membres (communication, visibilité), au suivi des lieux choisis et nouveaux partenariats, organiser des animations dans le quartier, se mettre en lien avec les autres initiatives du quartier
- Dès 2026, organiser chaque mois des activités sociales liées à l'alimentation
- Faire la promotion du projet, présenter le projet aux personnes/organisations intéressées
- Dès 2026, essayer de trouver un tiers-lieu pour avoir une permanence pour les rencontres des comités et l'accueil des membres et des activités